

## Programmes et modalités d'évaluation au CAP

### ➤ Année 2019-2020

#### ○ Formations de CAP ne relevant pas de la certification intermédiaire

2019 - 2020	Mathématiques	Sciences
<b>1ère année CAP</b> Programmes de CAP ( <a href="#">BO spécial n°5 du 11 avril 2019</a> ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>mathématiques : <a href="#">MENE1908629A</a></li> <li>physique-chimie <a href="#">MENE1908630A</a></li> </ul>	Pas d'évaluation certificative	Pas d'évaluation certificative
	<a href="#">Arrêté du 30 août 2019</a>	
<b>Terminale CAP</b> Programmes de CAP : <a href="#">BO n° 8 du 25 février 2010</a> NOR : <a href="#">MENE0925433A</a>	2ème séquence* / 30 min - 10 pts	2ème séquence* / 30 min - 10 pts
	<a href="#">BO n° 8 du 25 février 2010.</a>	
*au cours de la seconde moitié de la formation		
Un exercice au moins comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question (s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examineur. <b>Ces questions permettent d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance.</b> Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.		

#### ○ Formations de CAP relevant de la certification intermédiaire

2019 - 2020	Mathématiques	Sciences
<b>1ère année CAP</b> Programmes de CAP ( <a href="#">BO spécial n°5 du 11 avril 2019</a> ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>mathématiques : <a href="#">MENE1908629A</a></li> <li>physique-chimie <a href="#">MENE1908630A</a></li> </ul>	Pas d'évaluation certificative	Pas d'évaluation certificative
	<a href="#">Arrêté du 30 août 2019</a>	
<b>2ème année CAP</b> Programmes de CAP : <a href="#">BO n° 8 du 25 février 2010</a> NOR : <a href="#">MENE0925433A</a>	1 séquence* / 45 min - 20 pts	1 séquence* / 45 min - 20 pts**
	<a href="#">arrêté du 11 juillet 2016</a>	
*organisée en première professionnelle		
**pour les spécialités qui comportent des sciences physiques et chimiques		

### ➤ Année 2020-2021

2020 - 2021		Mathématiques	Sciences
<b>1ère année CAP</b>	Programmes de CAP ( <a href="#">BO spécial n°5 du 11 avril 2019</a> ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>mathématiques : <a href="#">MENE1908629A</a></li> <li>physique-chimie <a href="#">MENE1908630A</a></li> </ul>	Pas d'évaluation certificative	Pas d'évaluation certificative
		<a href="#">Arrêté du 30 août 2019</a>	
<b>2ème année CAP</b>		Situation** : 45 min - 12 pts	Situation** : 45 min - 8 pts
		<a href="#">Arrêté du 30 août 2019</a>	
** au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme			

## Objectifs de l'épreuve

L'épreuve de mathématiques et physique-chimie a pour objectif d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat, notamment :

- rechercher, extraire et organiser l'information ;
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité ;
- expérimenter, utiliser une simulation ;
- critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés.

## Critères d'évaluation

L'évaluation porte notamment sur :

- les capacités et connaissances du candidat pour résoudre des problèmes en lien avec le domaine professionnel, d'autres disciplines ou la vie courante, notamment en expérimentant, éventuellement à l'aide d'outils numériques, ou en utilisant des résultats expérimentaux ou résultant de simulation fournis ;
- la qualité de la validation et de l'interprétation des résultats obtenus par le candidat ;
- la qualité de la communication écrite ou orale.

## Modalités d'évaluation - Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en physique-chimie.

L'évaluation a lieu au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme. L'ordre d'organisation des situations d'évaluation est laissé à l'appréciation et à l'initiative des équipes pédagogiques. La situation de mathématiques est d'une durée de 45 min, notée sur 12 points et celle de physique-chimie, d'une durée de 45 min, notée sur 8 points.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

### La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 12) :

L'évaluation est conçue comme un sondage probant sur des capacités et connaissances du programme.

Elle doit permettre d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat.

Elle comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive et porte principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec d'autres disciplines, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé. Les outils numériques peuvent être utilisés dans tous les exercices.

Un exercice au moins comporte une ou deux questions dont la résolution se fait en présence de l'examineur. Ces questions nécessitent l'utilisation d'outils numériques par les candidats et permettent d'évaluer les capacités à expérimenter, à utiliser une simulation, à mettre en œuvre des algorithmes, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance.

### La situation d'évaluation en physique-chimie (notée sur 8) :

Cette situation d'évaluation, d'une durée de 45 minutes, est notée sur 8 points. Elle repose sur un sujet expérimental, conçu en référence explicite aux capacités et connaissances du programme. Elle doit permettre d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat.

La situation permet l'évaluation des capacités expérimentales du candidat, observées durant l'expérimentation qu'il mène, sur les mesures réalisées et leur interprétation :

- mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- utiliser une ou plusieurs relations ;
- interpréter et valider les résultats des travaux réalisés ;
- communiquer par écrit et à l'oral en particulier durant les appels présents dans le sujet.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de l'expérimentation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation.

Lorsque le sujet s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

## Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies.

## Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, certaines formules peuvent être fournies dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.